

LA DIVISION D'EAU, LA DIVISION DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT JUIN 2004

Points importants de la Stratégie de l'Asdi en Approvisionnement en Eau et en Assainissement.

Il est important de se poser les questions suivantes dans le cadre d'interventions d'aide relatives au domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ou touchant à l'utilisation industrielle de l'eau. Il faut se rappeler néanmoins qu'une checklist n'est jamais exhaustive et que chaque intervention comporte ses propres caractéristiques qu'il s'agit de prendre en considération.

## Viabilité du point de vue socioéconomique

- ► L'intervention proposée a-t-elle des conséquences bénéfiques directes ou indirectes pour les pauvres?¹
- L'intervention est-elle compatible avec les autres stratégies prônées sur le plan national/régional, non seulement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté mais également dans d'autres secteurs plus spécifiques?
- ▶ Existe-t-il une vue d'ensemble commune des protagonistes² relative à la pertinence de l'intervention projetée et à sa nécessité, compte tenu de son impact et de ses conséquences sur les ressources naturelles environnementales? Tient-on compte des implications socio-économiques, y compris en ce qui concerne l'égalité des sexes, le VIH/SIDA, l'exclusion sociale etc, tout autant que des liens existant dans l'interaction entre l'approvision-

- nement en eau, le système assainissement et la santé?
- ➤ Des mesures suffisantes ont-elles été prises pour intégrer d'une part (a) l'approvisionnement en eau et le système assainissement et d'autre part (b) l'approvisionnement en eau, le système assainissement et la promotion de l'hygiène?
- ▶ Des mesures suffisantes ont-elles été prises pour amener la population à accepter l'intervention projetée et les conditions dans lesquelles cette intervention se fera?
- ➤ Ceux que l'intervention vise, et particulièrement les groupes les plus marginalisés de la population, ontils été associés activement dans le processus de décision?
- ► La présence d'autres donateurs dans le secteur a-t-elle été dûment prise en compte afin de mener une action coordonnée?

## Viabilité du point de vue environnemental

- L'intervention proposée a-t-elle été choisie selon les principes actuels des normes environnementales afin de réduire l'utilisation abusive des ressources naturelles et les effets secondaires sur l'environnement, notamment la pollution?
- L'intervention proposée adopte-telle les principes de gestion intégrée de la ressource en eau?

- ▶ En ce qui concerne l'intervention proposée, toutes les mesures nécessaires ont-elles été prises pour assurer l'accès à la terre et aux ressources en eau à long terme, notamment la sauvegarde de la source d'eau?
- ➤ Les technologies proposées sont-elles adaptées aux conditions locales où les investissements seront effectués?
- Dans quelle mesure le recyclage des nutriments est-il intégré dans les concepts assainissements?

## Viabilité financière

- L'intervention proposée est-elle le fait d'une demande explicitement formulée par l'utilisateur?
- ▶ Les structures de gestion et les modalités de financement, y compris celles de recouvrement des coûts, sont-elles adéquates pour assurer la viabilité de l'intervention et l'entretien des équipements?
- ▶ Les structures tarifaires sont-elles conçues de manière à recouvrir les coûts complets de l'opération, de maintenance, de renouvellement du matériel ainsi que les coûts financiers? Sinon, comment et qui couvrira ces coûts?
- ▶ Les consommateurs acceptent-ils la gamme de prix et les modalités de paiement proposées? Est-que les prix proposés pour la prestation des services sont à la portée du revenu des consommateurs (normalement, 4% environ du budget d'un ménage)?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les conséquences bénéfiques indirectes peuvent se traduire par une amélioration des prestations de services, ce qui réduirait la demande des subsides publics. Elles peuvent signifier également une meilleure conservation des ressources naturelles et une diminution de la pollution. Parmi les conséquences bénéfiques, on peut citer, l'accès à l'Approvisionnement en Eau et à l'Assainissement pour les régions ou les ménages pauvres ainsi que la mise en place des modalités tarifaires et d'offres de services devant satisfaire les besoins fondamentaux en eau de chaque individu.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bénéficiaire-donneur, clientèle-agence de mise en place, consommateurs-pourvoyeurs des services

## Viabilité institutionnelle

- ➤ Les structures de gestion sont-elles appropriées en termes d'efficacité, de responsabilité, de transparence et de mesures anti-corruption?
- ▶ La réglementation et la gestion de l'approvisionnement en eau ainsi que le secteur de l'assainissement s'inscrivent elles dans un cadre institutionnel à caractère démocratique?
- ► Les structures de régulation et le cadre légal sont-ils suffisants pour garantir la durabilité de l'opération et – ce qui est fondamental – assurer que les règlements sont réellement respectés?
- Des mesures suffisantes ont-elles été prises afin de sensibiliser les principaux intéressés et d'augmenter leur prise de conscience des enjeux?
- ► A-t-on établi une séparation claire entre le secteur public et le secteur privé?

Conformément à la mission que lui ont confiée le Parlement et le Gouvernement suédois, l'Asdi lutte pour une diminution de la pauvreté dans le monde. Il est possible de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici l'an 2015, mais cela exige collaboration et persévérance. Chaque pays partenaire est responsable de son propre développement. L'Asdi fournit les ressources nécessaires et aide à développer le savoirfaire et les compétences. Ce travail de l'Asdi permet à la population pauvre d'améliorer leur qualité de vie. Cela fait du monde un meilleur endroit où il y fait bon vivre.



AGENCE SEUDOISE DE COOPERATION INTERNATIONALE AU DEVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède Téléphone: +46-(0)8-698 50 00 Fax: +46-(0)8-698 56 15